

**Paradis, Suzanne**

---

**De:** Secrétariat (usager)  
**Envoyé:** jeudi 5 février 2004 14:51  
**À:** 'michel'  
**Objet:** RE : Augmentation sollicité par Hydro

Monsieur,

La Régie de l'énergie accuse réception de votre envoi par courriel daté du 22 janvier 2004 dans lequel vous lui faites part de vos préoccupations relatives à la demande d'Hydro-Québec de hausser ses tarifs d'électricité à compter du 1<sup>er</sup> avril 2004.

Conformément au Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie vos observations ont déposées au dossier afin que les régisseurs en prennent également connaissance.

En effet, la demande d'Hydro-Québec d'augmenter ses tarifs de distribution d'électricité a été soumise à l'évaluation de la Régie dans le cadre du processus d'étude prévu à la Loi sur la Régie de l'énergie. Cette demande d'Hydro-Québec ainsi que la preuve et les témoignages d'experts des 17 intervenants représentant les intérêts des consommateurs, d'entreprises du secteur de l'énergie et de groupes environnementaux ont d'ailleurs fait l'objet d'interrogatoires.

Nous vous invitons à consulter notre site internet sur lequel nous ajoutons quotidiennement toute la preuve déposée tant par Hydro-Québec que par lesdits intervenants. Notre adresse électronique est la suivante :

[www.regie-energie.qc.ca](http://www.regie-energie.qc.ca)

En ce qui concerne la question d'ajuster le tarif domestique selon les capacités financières de certains ménages, proposition initialement déposée par Hydro-Québec pour approbation par la Régie, cette demande a été retirée par le Distributeur d'électricité le 4 février 2004 et ne fera donc pas l'objet d'examen par la Régie.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Secrétariat  
Régie de l'énergie

-----Message d'origine-----

**De :** michel [mailto:[delmiche@videotron.ca](mailto:delmiche@videotron.ca)]  
**Envoyé :** jeudi 22 janvier 2004 21:39  
**À :** Secrétariat (usager)  
**Objet :** Augmentation sollicité par Hydro

**Je tiens à vous faire part de mes observations sur la demande de l'Hydro Quebec pour une augmentation de ses tarifs et en plus sur un base tarifée. J'occupe un semi-détaché de 1100 p.c. sur deux étages datant des années 20 donc pas d'isolation mais construite de madriers revêtement de brique. Ma consommation d'électricité annuel est de 38900 kwh. Mes revenus sont d'environ 21,000\$ donc selon l'échelle**

de l'Hydro mes couts seraient haussé de 4.7%. Je suis loin de trouver sela acceptable. De plus l'Hydro qui veut rendre toutes ses filiales rentables fait des bénéfices net de plus de 1 milliard avec un retour au fond consolidé du gouv. de 500 millions l'an passé.

Le gouvernement est le seul actionnaires de l'Hydro ils ont débloqué le gel des tarifs, en demandant de plus à Hydro de majorer la par des bénéfices versé au fon consolidé du gouv. de 600 millions de plus pour l'an 2004. Si je comprends bien le Gouvernement du Quebec ce sert de l'hydro comme vache à lait. Façon très facile de nous passer une augmentation d'impôt ou de taxes déguisée . L'Hydro la méchante fait face aux revendications du peuple et le gouvernement met plus d'argent dans ses coffres passant pour les gentils garçons. Ils nous prennent pour des imbéciles je crois. Je suis contre toute hausse des tarifs de l'Hydro et je trouve que je paye déjà trop cher.